

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL,

Du Jeudi 7 Mai 1835.

Avec permission du Magistrat. — Editeur, C.-H. WOLFRATH, impr. du Gouvernement et du Magistrat.

FEUILLE OFFICIELLE.

1. Le Département militaire appelé à faire l'acquisition des objets suivans, savoir:
2300 aunes drap bleu pour uniformes.
270 aunes drap vert id.
2200 aunes drap gris pour capotes.
1500 schakos.
1700 pompons rouge et blanc.
192 pompons verts.
668 épaulettes.
1400 baudriers de sabre et porte-gibernes en buffle.
1100 bretelles de fusils, en buffle.
192 baudriers de couteau-de-chasse en cuir noir.
165 bretelles de carabines en cuir noir.
1100 havre-sacs pour infanterie.
157 havre-sacs noirs pour carabiniers.
180 waldsacs pour carabiniers.
370 boîtes à graisse et à huile en fer-blanc.
120 charges pour carabines.
1230 tourne-vis.
180 tourne-pistons.
150 mailloches pour carabiniers.
170 poires à poudre pour id.
190 cordons pour poires à poudre pour carabiniers.
62 moules de balles.
1280 épinglettes.
1300 fioles à huile,

invite les personnes qui seraient disposées à en faire la fourniture, à faire passer leurs soumissions à M. Favarger, Conseiller d'Etat, Président du Département militaire, entre ci et le 24 Mai courant. Les modèles d'après lesquels les objets devront être confectionnés, seront déposés, dès lundi onze Mai, au Bureau militaire, dans la Cour du Château, porte du fond, au second étage, où les intéressés pourront les voir.

Au Château de Neuchâtel, le 5 Mai 1835.
Le Président du Département militaire,
FAVARGER.

2. Le Conseil d'Etat ayant, par son mandement du 29 Avril dernier, accordé le décret des biens de Louis-Joseph Baume, des Bois, charpentier et propriétaire, domicilié à la Chaux-de-Fonds, M. Challandes, maire de ce lieu, en a fixé la tenue au lundi premier Juin prochain, dans la salle d'audience de la maison-de-ville de la Chaux-de-Fonds, où tous les créanciers dudit Louis-Joseph Baume, sont requis de se rendre, à 8 heures du matin, munis de leurs titres et répétitions, pour y faire valoir leurs droits, sous peine de forclusion. Donné par ordre pour être inséré trois fois dans la Feuille officielle, au greffe de la Chaux-de-Fonds, le 4 Mai 1835.

P.-J. CUCHE, greffier.

Fin de la Feuille officielle.

De la part de MM. les Quatre-Ministres.

1. La boutique sous le Trésor, louée à feu M. Silliman, étant vacante à dater de la Saint-Jean prochaine, les personnes qui seraient disposées à en reprendre la location jusqu'au 1^{er} Septembre 1838, sont invitées à s'annoncer à la Secrétairerie, d'ici au 20 de ce mois. Donné à l'hôtel-de-ville, le 2 Mai 1835.

Par ordon.: Le secrétaire-de-ville,
P.-L. JACOTTET.

IMMEUBLES A VENDRE.

2. Les héritiers de feu David Bourquin offrent à vendre une maison située au haut du village de Coffrane, laquelle est bâtie depuis peu, contenant trois appartemens, deux caves voûtées, deux granges, deux écuries où l'on peut mettre une trentaine de pièces de bétail, un jardin, environ une aune de verger contigu à la dite maison, avec deux puits dans les appartenances, etc. Les amateurs de cette maison pourront s'adresser, soit à Philippe Breguet, à Coffrane, ou à Auguste-Henri Perregaux dit Dielf, aux Geneveys, lesquels leur feront voir les détails de cet immeuble.

A VENDRE.

3. Ulrich Ackermann, fermier de M. Jeanneret, à Chaumont, offre à vendre un beau bassin en pierre; de la contenance d'environ 250 pots.

4. M. Chs. Borel, marchand chapelier, a l'avantage d'annoncer aux personnes qui attendent sur des sacs de voyages, qu'il vient de les recevoir, ainsi qu'un grand assortiment de gants de Paris, dans les prix de 8 à 19 batz, de même que des gants de soie, fil d'Ecosse, uni et à jour, d'un prix très avantageux. Il continue à être toujours bien assorti en souliers de dames, pour l'été, de différentes couleurs.
5. Du canevas métallique pour croisées de fenêtres et gardes-manger. S'adr. à Marthe, serrurier, qui offre à louer un petit logement au troisième étage de sa maison.
6. Chez M. H. Larsche, maître tailleur, un habillement complet d'officier de carabiniers, qui n'a pas été porté, deux pelisses en drap bleu et divers autres habillemens en très-bon état; une anglaise uniforme pour officier neuve. Le tout à des prix très-modiques.
7. Un buffet à deux portes, en sapin et peint en gris. S'adr. au poids public.
8. Chez Jean-Pierre Michaud, libraire, un Sermon de circonstance, de H. Bersot, pasteur des Bayards, imprimé au profit de sa paroisse, pour l'aider dans une œuvre de bienfaisance, et dont l'auteur recommande dès lors, instamment l'achat. — Flore française ou descriptions de toutes les plantes qui croissent naturellement en France, 6 vol. 8°, par MM. Delamarck et de Candolle. — Chrestomatie française, ou morceaux tirés des meilleurs auteurs français, trois vol. 8°, par A. Vinet. — Geschichte der Eidgenossen von Hottinger, 2 band.
9. Eau-de-cerises vieille, en bouteilles, vins blanc et rouge vieux, des années 1827, 28, 32 et 33, par livraisons à la convenance des amateurs, à des prix raisonnables. S'adresser à A^{se} Quellet, rue des Epancheurs, de même que p. des tonneaux de diverses contenances.

10. Quatre billons en chêne, de différentes grosseurs et longueurs, coupés depuis deux ans, un dit scié en planches de 18 pieds de long, et un dit avec sa souche, propre pour tronc d'enclume de maréchal, cloutier ou autres. Plus, une pièce en noyer propre pour vis de pressoir, à un prix modique. S'adr. à D.-L^s Renaud, maréchal, à la maison neuve, au-dessus de Corcelles, qui indiquera.

REMÈDE INFALLIBLE POUR GUÉRIR LA GALE.

11. Judith Borel offre aux personnes affectées de cette maladie, un remède unique approuvé par les facultés de médecine de Genève et de Neuchâtel, pour guérir radicalement toute espèce de gale, débutant par épurer la masse du sang, avant que de donner les remèdes spécifiques. Le malade n'éprouvera aucune douleur, et ses vêtemens resteront intacts. Elle offre de traiter les malades chez elle, ou elle indiquera la manière de se servir de son procédé.

12. Chez Aug. Borel-Borel, libraire, le bon Jardinier, almanach pour l'année 1835, un fort volume in-12; Manuel complet théorique et pratique du jardinier, ou l'art de cultiver et de composer toutes sortes de jardins, ouvrage orné de planches, 2 vol. in-18; l'école du jardin potager, par de Combles, 2 vol. in-12; Nouveau manuel du jardinier, par Jean-François Bastien, etc., 2 vol. in-12; le jardin potager mis à la portée de tout le monde, en feuilles et sur carton.

13. Un fusil de cible, à capsule, en très-bon état. S'adr. à M. Péter-Wavre.

14. H. Reinhard a l'avantage d'annoncer au public, qu'il vient de former en cette ville, un établissement de quincaillerie et mercerie, composé d'articles variés et dans les plus nouveaux goûts, comme boucles de ceintures, broches, chaînes de montre, cannes et badines, boutons de chemises, bourses, garnitures de bourse, bretelles, cols-cravattes, aumônières, soies et cordonnets à coudre, de toutes nuances, cotons pour tricot, anglais et autres, etc. etc. Il espère que l'on voudra bien lui accorder la confiance qu'il désire, et qu'il cherchera à mériter, en ne faisant que des prix avantageux, et en étant assorti d'objets de dernier goût et de bonne qualité. Son magasin est à la Croix-du-marché, sous le Trésor.

15. M^{me} Fornachon-Virchoux, sur la Place, informe le public qu'elle vient de recevoir un assortiment de chapeaux de paille de Fribourg, qu'elle est autorisée à céder au prix de fabrication.

16. Par souscription et à un prix raisonnable, une vingtaine de setiers vin blanc muscat 1834, d'un choix tout-à-fait distingué, ainsi qu'environ trois cent bouteilles eau-de-cerises d'excellente qualité. S'adr. à Jonas Rognon, à Comondrèche.

17. Chez M. Alphonse Bouvier, rue des Moulins, saucissons de Bologne, jambons de Mayence, fromage de Parme, pâtes d'Italie, macaronis, lasagnes, fidées et étoiles, pois et lentilles de France, grus et habermehl de Berne, pastilles de Calabre, etc; le tout à juste prix.

18. Le vendredi 8 Mai, à l'issue de l'assemblée de la Société des Missions, aura lieu chez M^{lle} Brun, au second étage de la maison de M. Prince-Wittnauer, une vente de divers objets dont le produit est destiné à l'œuvre des Missions évangéliques. Les personnes qui ont travaillé dans ce but sont invitées à faire parvenir leurs ouvrages à M^{lle} Brun, au plus tard deux jours avant la vente.

19. Elisa Borel et C^{ie}, modistes, sur la Place, ont l'avantage d'offrir au public un bel assortiment de chapeaux de fantaisie et en paille d'Italie, comme aussi un joli choix de couronnes de noces. Les mêmes demandent une apprentie, qui pût entrer de suite chez elles.

20. M. Wavre-Wattel est toujours pourvu de gypses pour les terres et pour travail, de toute première qualité, graines de trèfle et de luzerne, chanvre à 30 bz. l'émine, fenasse, etc. Il a de plus un dépôt de gypse à St. Blaise, chez M. Dardel allié Crible, et au Petit-Cortailod, chez M. Cornu, où on est prié de bien vouloir s'adresser, ainsi que pour des gypses de travail.

21. Un grand pupitre en sapin, un bois-de-lit levé, une table de nuit qui peut servir de chiffonnière, une grande caisse, deux portes de fourneaux et une de cavette, une plaque ou contre-feu. S'ad. à M^{me} la ministre Petitpierre, rue Fleury.

22. Un étalon bai, de noble race anglaise, taille hussard à tous crins, âgé d'environ 10 ans, propre à la selle et au petit char, doux, vif et d'un caractère charmant. S'adr. à M. Klingenstein, maître sellier et carrossier, à Neuchâtel, qui informera. — Le même offre à vendre un char de chasse, en très-bon état.

23. Un petit char d'enfans, à deux places, très-bien établi, suspendu sur ressorts et presque neuf. S'adr. au bureau d'avis.

24. M^{me} la veuve Sillimann, devant remettre très-prochainement le magasin qu'elle occupe sous le Trésor, a l'honneur d'informer le public, avec l'approbation de Messieurs ses curateurs, qu'elle est décidée à faire encore de plus grands sacrifices pour faire une fin des articles qui lui restent, et qui consistent en indiennes, étoffes d'été pour pantalons, velours, rubelis, gilets, bas de coton, mouchoirs de Mulhouse et autres, cotonnes, thé de diverses qualités, etc. En conséquence, elle invite les amateurs à profiter du bas prix auquel elle a autorisé M. A. Reymond à céder ces divers objets restants.

25. M. Baumann-Péters, vient de recevoir d'une manufacture du pays un assortiment de chapeaux de pailles pour Dames comme pour Messieurs, ainsi que des casquettes, à des prix avantageux.

A LOUER.

26. Dès-à-présent ou pour la St. Jean, par mois, si on le désire, meublé ou non meublé, un logement au Faubourg, composé de plusieurs chambres de maîtres et de domestiques, chambre à serrer, cave, etc. S'adr. à M. Humbert-Prince.

27. Deux chambres meublées, avec ou sans la pension, chez M^{lle} Julie Steiner, maison de M^{me} Cousandier, au 1^{er} étage, à la Croix-du-marché.

28. Un logement de la maison de Jacob Murner, négociant à St. Blaise, au second étage, ayant vue sur la grande route. Il consiste en une chambre à fourneau et potager, une chambre à côté, et une portion de galetas. Ce logement est neuf et le locataire pourrait y entrer de suite.

29. Pour la St. Jean prochaine, ensemble ou séparément, le second étage de la grande maison de M. C.-H. Dubois, à Colombier, composé de deux appartemens renfermant huit chambres, dont quatre avec fourneau et une à cheminée.

AVIS DIVERS.

30. Pour la belle saison ou pour la St. Jean, à Serroué, un logement. On donnerait la pension, si on le désire. S'adr. au bureau d'avis.
31. Pour la St. Jean prochaine, un logement au faubourg du lac, composé de deux chambres, cuisine et galetas. S'adr. à M. Ganeval.
32. Dans le village de Pesoux, une maison ayant au rez-de-chaussée une chambre à fourneau et foyer, pouvant servir à un petit ménage; au premier étage, deux chambres, deux cuisines, une alcove et un cabinet; au second étage, quatre chambres ayant vue sur la rue, une chambre de domestique et un grenier donnant sur le jardin, au même étage; plus, deux galetas, trois caves, un pressoir, écuries pour 8 bêtes à cornes et deux chevaux, grande remise, grange, etc., un jardin avec arbres fruitiers, d'environ 4 ouvriers, derrière la maison, et au niveau de la cuisine du 1^{er} étage. Le tout pour la St. Jean prochaine, ou plus tôt, si on le désire. S'adr. à M. le justicier François-Louis Paris, à Pesoux.
33. Pour la belle saison, le château de Fenin. S'adr. à M. le banneret de Meuron, ou à Monsieur Albert de Pury, du Grand-Conseil.
34. Pour la St. Jean, un logement très-bien situé, au bas du village d'Auvernier. S'adr. à Edouard Lardy.
35. Le logement de la petite maison de feu M. D. Meuron, au Faubourg. S'adr. à M. de Pourtalès-Sandoz.
36. Pour la St. Jean, un logement rue des Chavannes, composé de deux chambres, cuisine et galetas. S'adr. à M. Borel-Wittnauer.
37. Pour la St. Jean, le premier étage de la maison de M. Petitpierre, boulanger, rue du Temple-neuf, consistant en deux chambres à fourneaux, cabinet, cuisine, chambre à resserrer, cave et portion de galetas.
38. Pour la St. Jean, rue du Temple-neuf, neu boutique avec chambre derrière. S'adresser au sautier Quinche, à l'hôtel-de-ville.
39. Pour la St. Jean, deux chambres, dont une à cheminée, pour une ou deux personnes. Plus, de suite, une boutique pour charbon ou menuisier. S'adr. à F. Burgat.
40. A Serrières, pour la St. Jean, une maison à deux étages, le premier composé d'une cuisine, chambre à fourneau et cabinet; le second composé d'une grande chambre à cheminée, petite chambre à resserrer à côté, et un endroit au-dessus pour mettre le bois. Plus, au-dessous, une cave non-meublée. S'adr. à Jonas-Louis Payot, au moulin de la voûte, au dit lieu.
41. Desuite, une chambre meublée avec la pension, chez M^{me} Petitpierre-Dubied, au Faub.

DEMANDES ET OFFRES DE SERVICES.

42. On demande, pour une maison Suisse établie au Havre, une fille qui sache très-bien faire la cuisine et qui soit recommandable sous le rapport des mœurs et du caractère. Elle aurait un bon gage. S'adr. au bureau d'avis.
43. On demande de suite un jeune homme de bonnes mœurs, pour apprenti serrurier, pendant trois ou quatre ans; on ferait des conditions favorables. S'adr. à Constant Berthoud, maître serrurier, à Cortaillod.

OBJETS PERDUS ou TROUVÉS.

44. On a perdu, samedi 2 Mai, de St. Aubin à Boudry, un manteau de femme en drap couleur chocolat, bordé en ruban violet, avec un crochet blanc. On prie la personne qui pourra l'avoir trouvé, de le remettre à Chs. Haag, sellier, à Colombier, contre bonne récompense.
45. On a perdu, lundi 20 Avril, de Neuchâtel à Serrières, une grande clef et deux petites de cadenas, attachées ensemble. Les personnes qui pourraient les avoir trouvées, sont priées de les remettre à M^{lle} Henriette Heinzely, contre récompense.
46. M. Dunbar prie instamment la personne à qui il a prêté, il y a quelque tems, la vie de Louis XVI, par Hune, de renvoyer ce livre chez M^{me} de Perregaux-Gaudot, qui l'enverra à la Coudre; il en sera reconnaissant.
47. Il a été oublié, au Tertre, le 27 Avril dernier, un manteau que le propriétaire peut réclamer chez M. Henri Fleury.
48. Trouvé vendredi dernier, sur la route de Pesoux, un sabot de char, qui peut être réclamé en le désignant et contre les frais d'insertion, chez M. J.-L. Martin, à Pesoux.
49. Il s'est égaré, le 16 Avril, dans la ville, un jeune chien de boucher, d'une petite taille, manteau rouge pâle, portant un colier de peau sans nom. On prie la personne qui pourrait en donner des indices, de s'annoncer à Henri Vuthier, maître boucher, en ville, contre une honnête récompense.
50. Il a été prêté ou laissé, un parapluie neuf, en taffetas brun, corbin en os marbré, marqué sur la bordure, en encre de Chine, R. DuPasquier-Borel, qui sera très-obligée à la personne qui voudra le lui rendre.

51. La Compagnie des vigneron croit devoir rappeler aux bourgeois de cette ville, propriétaires de vignes, rière la mairie de Neuchâtel, qui ne sont pas membres de cette compagnie, que pour que leurs vignes soient visitées, et que leurs vigneron participent aux primes d'encouragement qu'elle distribue chaque année, ils doivent se faire recevoir de la Compagnie, et s'adresser dans ce but à M. de Puryancien maître-bourgeois, son avoyer. Les propriétaires non-bourgeois peuvent aussi participer aux avantages de cette utile institution, moyennant une finance annuelle d'un batz par ouvrier de vigne.

NOTE SUR LES BAINS D'YVERDUN.

52. Quoique les eaux d'Yverdun fussent déjà connues du temps des Romains, il n'y a pas très-longtems que leurs vertus ont été appréciées. L'établissement était mal organisé et les malades n'y trouvaient point les diverses commodités qui aident beaucoup à la guérison. Depuis quelques années tout est changé. Les bains, les douches et les bains de vapeur sont très-bien établis et bien servis, les logemens sont bons, la table est bien pourvue, les prix sont modérés et les hôtes sont aimables et obligeans.

Le climat d'Yverdun est pendant les mois d'été doux et moelleux, et il est rare, même dans les mauvais jours, qu'il n'y ait pas quelques heures agréables. Le pays est charmant et l'on trouve aux environs des bains, qui sont à dix minutes de la ville, des promenades très-variées. Les habitans d'Yverdun sont prévenans, bons et hospitaliers. Les eaux sont sulfureuses et alcalines, et le témoignage des malades atteste qu'elles sont efficaces dans le rhumatisme, dans les maladies de la peau, dans celles de l'estomac, dans certaines affections de la poitrine et dans les plaies. Il y a à Yverdun un médecin instruit qui visite les bains et qui dirige les malades. Un grand avantage de la maison des bains, c'est que la température y est égale. Les bains étant au rez-de-chaussée, la vapeur se répand dans les étages supérieurs, réchauffe les corridors, et les malades, en remontant chez eux, ne risquent point de se refroidir. En tout, cet établissement mérite d'être plus connu et plus fréquenté, et l'auteur de cette note l'ayant vu de ses yeux, peut le recommander avec confiance.

J.-P. COLLADON, Docteur-méd., à Genève.

53. La place d'institutrice des filles de la Neuveville, de l'âge de 6 à 10 ans, devant être repourvue pour la St. Martin prochaine, par suite de la démission honorable accordée à la demande de celle qui la desservait, un concours aura lieu à cet effet, le 29 Juin avant midi.

Astrictions: 33 heures de leçons par semaine, dans les objets d'enseignement primaire et ouvrages du sexe. Avantages annuels: 300 fr. de Suisse, logement et bois. Neuveville, le 3 Mai 1835. Par ordonnance,

Le Secré. de la Commission d'éducation, J. WYSS.

54. Fréd.-Aug. Bédicheck, établi en cette ville, au Faubourg, dans le rez-de-chaussée de la maison de M. Erhard Borel, informe le public qu'il a formé un atelier de menuiserie et d'ébénisterie, où l'on confectionnera toute espèce de meubles de commande, et où l'on en trouvera constamment de prêts. — Il se recommande aux personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance. Ses prix seront très-modérés.

IDÉE GÉNÉRALE

DE

L'HISTOIRE DU CANTON DE VAUD,

PAR JUSTE OLIVIER,

professeur d'histoire à l'Académie de Lausanne.

(Quoique l'auteur n'ait spécialement en vue que le Canton de Vaud, dans cette histoire, plusieurs de ses observations s'appliquent nécessairement à toute la Suisse française).

L'ouvrage sera imprimé avec soin et formera un vol. 8^o, de 250 à 300 pages, qui paraîtra dans le courant de l'année. Le prix de souscription est de 20 batz; la souscription sera fermée le 31 Mai prochain, et passé ce terme, le prix élevé à 30 batz.

On souscrit, pour le Canton de Neuchâtel, chez MM. les libraires Michaud, Gerster et Borel-Borel.

56. La noble Compagnie des Favres, maçons et chapuis de cette ville, offre en prêt, contre bonne sûreté, L. 3000, pour le premier Juin prochain. S'adr. à M. F. Borel-Wittnauer, receveur de la dite Compagnie.

57. L'assemblée annuelle de la Société des Missions, aura lieu dans le Temple du bas, à Neuchâtel, le vendredi 8 Mai, à 10 heures du matin.

58. Les personnes qui auront de la cire jaune à vendre, peuvent s'adresser à M. Cl. Perrochet, commissionnaire, près de la Balance, à Neuchâtel, qui la paiera à sa juste valeur.

59. La veuve de Daniel Reinhard, couvreur, a l'honneur d'annoncer au public et essentiellement aux personnes qui avaient accordé leur confiance à défunt son mari, que son état sera continué sous la surveillance de son fils et la direction d'un habile maître ouvrier. Elle ne craint pas d'assurer que l'on sera aussi satisfait que du passé, de la manière dont les ouvrages seront soignés et à cet effet espère que ses services seront agréés. *Veuve Reinhard.*

60. La filature de laines à Serrières, prévient les particuliers qui auront de la laine à filer, qu'ensuite de l'acquisition de nouvelles machines, cet établissement a atteint une grande perfection.

Le prix de filature pour les parties de cinq à dix livres, la laine lavée à fond, seront les mêmes que du passé, savoir:

Pour mi-laine, à 7 batz.

Pour drap ordinaire à 8 batz.

Pour tricot, de neuf à quatorze batz, suivant la finesse.

La livre de 17 onces, y compris l'huile.

Quant aux parties plus considérables, l'établissement modérera les prix d'une manière sensible, et cela proportionnellement à leur importance; il se chargera de laver la laine en suint à raison d'un batz par livre, et on pourra y faire mouliner la filature, moyennant deux batz par livre. S'adresser directement à la filature de laines par machines mécaniques, à la fonderie, à Serrières, près de Neuchâtel, ou aux personnes chargées de son dépôt.

61. Les personnes qui désireront avoir de l'eau de Selters, peuvent se faire inscrire chez Benoît Mercier, ancien recruteur, vis-à-vis de l'hôtel-de-ville.

62. Le soussigné prie le public de ne rien déléguer aux personnes qui pourraient demander quelque chose en son nom.

Henri BELTZ, peintre.

63. F. Ruttimeyer, graveur sur pierres fines et sur métaux, informe le public qu'il est de retour en cette ville, et qu'il se chargera d'exécuter les ouvrages qu'on voudra bien lui confier. Sa demeure est au second étage de la maison Meuron, au Faubourg. On peut voir de ses ouvrages chez MM. Jeanneret, frères.

Décès du mois d'Avril 1835.

On a enterré:

- Le 7. Louis-Antoine, âgé de 7 mois, fils de François-Auguste Borel, bourgeois.
8. Jean-Pierre Stuki, âgé de 25 ans 4 mois, habitant.
9. Caroline Huber, âgée de 31 ans 7 mois, habitante.
10. Marie Corrège, âgée de 76 ans environ, veuve de Jean-Samuel Loup, bourgeois.
16. (Au cimetière de la chapelle catholique.) François-Joseph-George, âgé d'un an 10 mois, fils de François-Joseph Wiss, habitant.
17. Jean-Daniel Meuron, âgé de 77 ans, bourgeois.
19. Jeanne-Marguerite Janin, âgée de 66 ans, veuve de Pierre-François Quinche, bourgeois.
20. Jean-Pierre Petitpierre-Percheta, mort à l'hôpital de la ville, âgé de 81 ans 11 mois, bourgeois.
21. Daniel-Henri Reinhard, âgé de 53 ans, habitant.
25. (Au cimetière de l'hôpital Pourtalès, partie destinée aux réformés, Augustine Gentil, âgée de 30 ans, femme de Daniel-Frédéric Peter-Comtesse, de la Sagne.
26. Lidie Matthey, âgée de 50 ans, morte dans les prisons de cette ville, veuve de Charles-Frédéric Reymonda, de la Chaux-de-Milieu, exécuté au Val-de-Travers, pour cause de meurtre.
27. Henriette Legoux, âgée de 74 ans 11 mois, bourgeoise.
28. (Au cimetière de la chapelle catholique.) Jean-Henri Fleury, habitant, âgé de 61 ans 5 mois.
28. Un enfant du sexe masculin, né le 13 Juin 1834, mort sans avoir reçu le saint baptême, à Charles-Henri Perrin, habitant.

PRIX DES GRAINS.

1. NEUCHÂTEL. Au marché du 30 Avril.

Froment	l'émine	bz. 21.
Moitié-blé	—	» 16 à 17.
Mêle	—	» 14.
Orge	—	» 10 1/2 à 11.
Avoine	—	» 9 à 10.

2. BERNE. Au marché du 28 Avril.

Froment	l'émine	bz. 15 1/2
Epeautre	—	» 16 à 17 3/4
Seigle	—	» 7 à 10.
Orge	—	» 8 à 10 1/2
Avoine	le muid	» 75 à 90.

3. BASLE. Au marché du 24 Avril.

Epeautre, le sac . fr.	14 : 8 à fr. 16 : .
Orge	» : à » : .
Seigle	» : à » : .
Prix moyen	» 15 : 4 : 6 rappes.
Il s'est vendu	410 sacs froment et épeautre.
Reste en dépôt	1230 —

NB. Le sac contient environ 9 émines de Neuchâtel.